

CONFERENCE INTERNATIONALE SUR DES REFUGIES RWANDAIS QUI AURA LIEU EN DATE DU 19 AU 20 AVRIL 2013 A BRUXELLES

1. Titre de la Conférence: Conférence internationale sur la protection des droits des réfugiés rwandais menacés par l'application de la clause de cessation à partir du 30/06/2013

2. Lieu de la Conférence: Bruxelles, Avenue Jean Dubrucq, 120; 1080 Bruxelles. Belgique.

3. Date: 19-20 Avril 2013

4. Organismes: Société civile et Organisations politiques de la diaspora rwandaise

Durée de la conférence: 2 jours

1ère journée - Ordre du jour provisoire:

1. Arrivée des délégations: 8h30
2. Cérémonie d'ouverture et organisation des travaux: 9h30
3. Election des modérateurs (bureau): 9h35
4. Discours du représentant du groupe d'initiative: 9h40
 - Mr. Pascal Kalinganire
5. Discours de l'Ambassadeur de la République du Togo: 9h50
 - Honorable Kodjo SAGBO
 - Ambassadeur du Togo en Belgique
6. Discours des représentants des organisations de défenses des droits de l'homme: 10h20
 - Ambassadeur Jean Marie Ndagijimana, FEIDAR-France
 - Mr. Matata Joseph, CLIIR (Belgique)
 - Mr. Victor Makuza, OPJDR (USA)
7. Discours du représentant du HCR: 10h30
 - Honorable Michele Cavinto (no confirmation yet)
 - UNHCR Belgium
8. Discours des écrivains, chercheurs et journalistes: 10h45
 1. Madame Marie Béatrice Umutesi
 2. Monsieur Rugumaho Benoît
 3. Dr. Nkusi Joseph
9. Discours des représentants des réfugiés (1 par pays et pour 5 min): 11h30
 1. Afrique du Sud
 2. Cameroun
 3. Congo-Brazzaville
 4. Malawi
 5. Mozambique

6. Sénégal
7. Zambie
8. Zimbabwe

Pause et Repas : 12h30

Présentation des sujets:

A. Contexte

10. Bref aperçu de la problématique des réfugiés rwandais: 14h00 -14h15 par Ndamage Vincent
11. L'application de la clause de cessation à une partie de réfugiés rwandais est-elle pertinente?: 14h20 - 14h35 Par Condo Gervais
12. Is it time for the Rwandan refugees to face cessation clause. How the application of cessation Clause should be handled? 14h40-15h00 Dr. Barbara Harrell-Bond OBE
13. Manque d'indépendance des institutions étatiques: 15h00- 15 h15 par Gahima Gérard
14. Témoignages de Scott Erlinder et Mutuyimana Manzi ainsi que le film 'The Stateless' 15h00-16h30
15. L'absence d'un Etat de droit et le refus de l'ouverture démocratique: 16h45 - 17h00 par Twagiramungu Innocent

Questions et débat: 17h00 - 19h00 - Fin de la journée: 19h

2ème journée

B. Les conditions requises pour justifier une clause de cessation ne sont pas réunies au Rwanda

16. Violation des droits fondamentaux: 10h00 -10h15 Pierre Célestin Bakunda Cyicaro
17. Existence d'un Etat policier: 10h20 -10h45 par John Philpot
18. Rwanda, épiceutre des crises de la région des grands lacs: 10h45 -11h00 par Shimamungu Eugene
19. Débat 11h00-12h00

20. Pause et Repas: 12h00 – 14h00

21. Recommandations et Clôture : 14 :00